

Organiser votre patrimoine

Partir de vos projets pour donner un rôle à votre épargne.

01 · Définir ce que vous souhaitez accomplir

Avant de comparer des placements, formulez votre priorité avec vos propres mots. Acheter un logement, disposer de revenus plus tard ou transmettre à vos proches ne demande pas la même organisation. Une date peut être plus utile qu'un nom de produit.

- Quel projet est prioritaire aujourd'hui ?
- Quand pensez-vous avoir besoin de cet argent ?
- Quel montant souhaitez-vous garder disponible pour votre quotidien et vos imprévus ?

02 · Dresser une vue d'ensemble

Réunissez vos informations à une même date. Distinguez votre patrimoine personnel des comptes de votre entreprise et séparez les liquidités déjà disponibles des sommes encore attendues. Un montant inconnu mérite une question, pas une estimation présentée comme certaine.

- Épargne et comptes : titulaires, montants et disponibilité.
- Placements : contrats, relevés récents, frais connus et conditions de retrait.
- Immobilier et crédits : valeurs estimées, capital restant dû et mensualités.

03 · Préparer les arbitrages

Pour chaque solution envisagée, notez ce que vous cherchez à obtenir et les contraintes que vous acceptez. Le risque de perte, les frais et la disponibilité doivent être compréhensibles avant toute décision.

- À quel besoin ce placement répondrait-il ?
- Dans quelles conditions pourrais-je récupérer mon argent ?
- Quels documents me permettent de comprendre les frais et les risques ?

MA FICHE DE PRÉPARATION

Pour passer de la lecture à votre projet.

Prenez le temps de noter vos repères. Pour chaque montant, précisez la date et ce qui reste à confirmer. Conservez cette fiche avec les documents utiles.

Mon objectif et mon calendrier

Les moyens que je souhaite préserver

Les informations à réunir ou à confirmer

Mes questions pour un prochain échange

Ce guide prépare votre réflexion. Il ne constitue pas une recommandation de placement ni un conseil adapté à votre situation.